



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Cabinet du
Secrétaire général

A l'intention de :
Présidents de groupes nationaux
de l'UIP

Genève, le 23 février 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Les [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#) ont été adoptés à l'occasion de la 131^{ème} Assemblée de l'UIP. Ce document, qui est le fruit d'une série de consultations auxquelles ont pris part les parlements et leurs partenaires en matière d'assistance, rassemble dix principes d'importance fondamentale pour l'efficacité de l'assistance prêté aux parlements. Depuis lors, ils ont été entérinés par 93 parlements nationaux et 24 organisations partenaires.

Ces Principes communs reposent sur la conviction que personne n'est mieux placé que les parlements eux-mêmes pour prendre en main leur propre développement. Bien que cette conviction soit généralement partagée, les outils permettant son application concrète sur le plan opérationnel continuent à faire défaut.

L'UIP organise la deuxième Table ronde d'experts sur les Principes communs dans le but de remédier à cette lacune. La réunion de cette année s'intitule : **Des parlements dynamiques : stimuler l'auto-développement**. Elle servira de base à l'élaboration d'un guide visant à aider les parlements à jouer un rôle plus actif dans la définition de leurs priorités de renforcement et dans la gestion de l'assistance, ce qui créera des partenariats plus étroits avec leurs partenaires en matière d'assistance et permettra d'obtenir des résultats plus probants et durables.

J'ai le plaisir d'inviter votre Parlement à se joindre à nous lors de cette réunion et à participer à l'application du principe selon lequel les parlements doivent prendre en main leur propre développement. Cette réunion d'une journée aura lieu au siège de l'UIP à Genève le **29 mars 2018**, dans le sillage immédiat de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP. Elle rassemblera des représentants de parlements et d'organisations partenaires directement impliqués dans les projets d'assistance aux parlements. Veuillez trouver ci-joint une note d'orientation relative à la table ronde. Un document de travail et un programme provisoire vous parviendront bientôt.

././.

J'espère que vous-même ou un représentant de votre Parlement chargé des projets d'assistance aux parlements pourrez vous joindre à nous à l'occasion de cette réunion. Le nombre de places étant limité, les parlements sont priés de ne désigner que deux représentants au maximum. Je serais reconnaissant à votre parlement d'inscrire ses représentants à la table ronde d'ici le **16 mars 2018** au moyen du lien suivant : <http://www.surveygizmo.eu/s3/90069216/Table-ronde-d-experts-sur-les-Principes-communs-en-mati-re-d-assistance-aux-parlements>.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.



Martin Chungong
Secrétaire général